

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stop aux structures commerciales en périphérie : recours contre l'extension du centre commercial de Rosny 2

Le lundi 7 septembre

Ce lundi 7 septembre, les associations Alternatiba Rosny, et le MNLE 93 Nord-Est Parisien soutenues par les juristes de l'association Notre Affaire à Tous déposent un recours en contentieux au tribunal de Montreuil contre le projet d'extension du centre commercial Rosny 2. Alors que la Convention Citoyenne pour le Climat demande un moratoire sur les structures commerciales en périphérie et que le gouvernement a admis soutenir une telle mesure, le projet d'extension du centre Rosny 2 apparaît désuet.



Le centre commercial de Westfield Rosny 2, refait à neuf en 2015 dispose d'ores et déjà d'une surface de 120 000 m², pour un total d'environ 169 enseignes. Il s'agit ici de porter la surface commerciale à plus de 150 000m² et de créer un immeuble de sept étages pour des bureaux.



Sur plusieurs centaines de pages, l'étude d'impact tente de démontrer l'absence d'impacts environnementaux du projet mais présente de nombreuses incohérences.

Par exemple, en s'appuyant sur une supposée amélioration du parc automobile, l'étude d'impact affirme que le projet, engendrant une hausse de 13% de véhicules aux abords, aboutira en fait à une amélioration de la qualité de l'air. De la même façon, les menaces en termes d'infiltration des eaux pluviales semblent réglées par l'installation d'une dalle de béton qui ouvre, en fait, la porte à d'autres menaces : celles des ruissellements et inondations.



En passant d'une structure goudron à une structure béton le projet entraînera l'imperméabilisation irréversible de près de 50 000m² supplémentaires. Malgré la circulaire du Ministre Jean Castex rappelant aux préfets leurs obligations vis-à-vis de l'objectif de 0 artificialisation nette des sols, les projets tels que Rosny 2 continuent à voir le jour.

Face au groupe Westfield, porteur du projet, les arguments environnementaux ne semblent pas faire mouche. En effet, le groupe possède à ce jour 92 centre commerciaux à travers 12 pays, dont 6 en région parisienne : Westfield Les 4 Temps, Westfield Forum des Halles, Westfield Vélizy 2, Westfield Parly 2, Westfield Carré Sénart, et Westfield Rosny 2.

Poursuivre la bataille juridique semble essentiel : en effet, le projet se base sur une étude d'impact insuffisante, le document de référence sur la gestion des eaux n'est pas celui en application sur le lieu du projet. Ainsi, les motifs d'illégalités du permis sont nombreux.

Suite au dépôt du recours gracieux en mars dernier, les associations déposent aujourd'hui le recours contentieux visant à obtenir l'annulation des permis de construire.

Pour Chloé Gerbier de Notre Affaire À Tous : *“Malgré la publicité gouvernementale autour d'un pseudo moratoire, il apparaît nettement que les promoteurs tels que Westfield n'ont aucunement prévu de stopper leur expansion sur le territoire”.*

Pour Olivier Patté d'Alternatiba Rosny : *“Le mythe d'une offre commerciale “plus attractive” ne peut qu'aggraver le déséquilibre avec le commerce de proximité. Ce projet imposé est hérité d'une époque révolue, il est socialement néfaste et environnementalement irresponsable. Nous réclamons un autre projet de réhabilitation de cet espace plus cohérent face à l'enjeu social et climatique”.*

Pour Laurent Desnoyers du MNLE-93 Nord Est Parisien : *“Dans le monde d'après, il est nécessaire d'abandonner les projets inutiles, voir aberrant, consommateurs d'espaces et de ressources, comme l'agrandissement du centre commercial Rosny2 de plus de 30 000 m² et une imperméabilisation de 50 000 m² de sol”.*

Contacts presse :

- Chloé Gerbier, coordinatrice juridique, association Notre Affaire à Tous : 0646435509
- Olivier Patté, coordinateur Alternatiba Rosny : 0680156349
- Laurent Desnoyers, MNLE93 et Nord-Est parisien : 0608314559